

NOTE DE SYNTHÈSE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au compte administratif, afin de permettre aux élus et aux administrés d'en saisir les enjeux. Cette note répond à cette obligation. Elle sera disponible sur le site internet de la Ville.

Le compte administratif 2021 élaboré en fin d'exercice budgétaire, est le document budgétaire de synthèse établi par l'ordonnateur, qui récapitule l'ensemble des recettes et des dépenses intervenues au cours de cet exercice budgétaire.

Il fait apparaître les réalisations de l'exercice et intègre les restes à réaliser de 2021 qui impacteront le budget 2022. Ce résultat est repris dans le budget primitif 2022 également proposé au vote dans cette séance.

Contrairement à un budget qui doit être équilibré (dépenses = recettes pour chaque section), le compte administratif qui retrace les mouvements réalisés, fait ressortir des écarts entre les dépenses et les recettes de chaque section.

Les résultats du compte administratif 2021 sont concordants avec ceux du compte de gestion 2021 établi par le comptable public.

Le compte administratif 2021 s'établit comme suit :

		DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	REALISATIONS 2021	39 672 245,00	46 010 279,37
	RESULTAT 2021		6 338 034,37
	REPORTS 2020		8 417 508,01
	RESULTAT CUMULE	39 672 245,00	54 427 787,38
INVESTISSEMENT	REALISATIONS 2021	15 741 062,68	10 933 613,83
	RESULTAT 2021	4 807 448,85	
	REPORT 2020		5 705 513,29
	RESTES A REALISER	4 080 928,33	2 056 741,54
	RESULTAT CUMULE	19 821 991,01	18 695 868,66
FONCTIONNEMENT + INVESTISSEMENT	RESULTAT CUMULE	59 494 236,01	73 123 656,04

Le résultat global de clôture est excédentaire à hauteur de 13 629 420,03 €.

Cette note précise l'ensemble des réalisations en matière de recettes et de dépenses et analyse la situation financière de la ville au 31 décembre 2021.

De façon synthétique, les réalisations par chapitre de la section de fonctionnement du budget sont les suivantes :

A – LES RECETTES RELLES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 46 003 654 €.

RECETTES par chapitre	BUDGET 2021 (BP et DM)	CA 2021	Réalisé %
70 Produits des Services	850 000	923 220	109 %
73 Impôts et taxes	34 829 544	31 952 959	92 %
74 Dotations et participations	6 333 020	10 977 880	173 %
75 Autres produits	740 000	980 152	132 %
76 Produits financiers	221 352	221 355	100 %
77 Produits exceptionnels	200 000	554 207	277 %
013 Atténuations de charges	250 000	393 882	158 %
Recettes Réelles	43 423 916	46 003 654	106 %

En comparant les réalisations de 2021 (CA 2021) aux prévisions (BP + DM), on constate que pour les recettes réelles de fonctionnement, le pourcentage de réalisation est de 106 %, traduisant la prudence des inscriptions budgétaires.

B. LES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 36 032 866 €.

DEPENSES par chapitre	BUDGET 2021 (BP et DM)	CA 2021	Réalisé %
011 Charges générales	11 257 000	8 767 881	78 %
012 Charges de personnel	26 400 000	23 499 781	89 %
014 Atténuation de produits	449 000	448 391	100 %
65 Autres charges de gestion courante	2 831 580	2 718 011	96 %
66 Charges financières	738 585	369 681	50 %
67 Charges exceptionnelles	390 000	31 473	8 %
68 Dotations Provisions	197 650	197 648	100 %
Dépenses Réelles	42 263 815	36 032 866	85 %

La majeure partie des dépenses réelles de fonctionnement a été consommée (85 %).

L'évolution des recettes réelles 2021 et des dépenses réelles 2021 de la section de fonctionnement avec celles des années précédentes est la suivante :

C – EVOLUTION DES RECETTES ET DES DEPENSES DE GESTION (*)

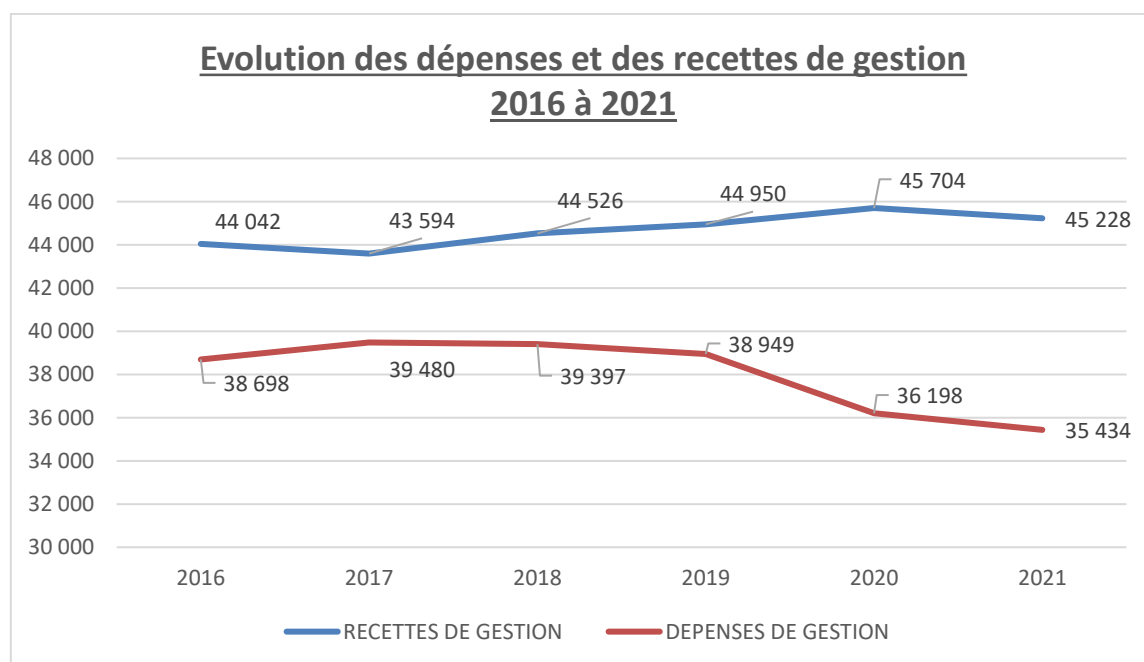
EN K€

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
RECETTES DE GESTION	44 042	43 594	44 526	44 950	45 704	45 228
<i>progression annuelle</i>	-1,06%	-1,02%	2,14%	0,95%	1,68 %	-1,04 %
DEPENSES DE GESTION	38 698	39 480	39 397	38 949	36 198	35 434
<i>progression annuelle</i>	-0,60%	2,02%	-0,21%	-1,14%	-7,06 %	-2,11 %
EPARGNE DE GESTION	5 344	4 114	5 129	6 001	9 506	9 794

A fin 2021, les **recettes de gestion** enregistrent une évolution globale de - 1,04 %.

En parallèle, la commune poursuit ses efforts de maîtrise des **dépenses de gestion** : celles-ci diminuent à hauteur de – 2,11 %.

L'épargne de gestion (solde entre recettes et dépenses de gestion) continue sa progression par rapport à 2020 pour s'établir à 9 794 K€.



Le graphique ci-dessus montre la progression des recettes et des dépenses de gestion évoquée plus haut. Cette progression permet à la commune de contenir à fin 2021 une fois encore « l'effet de ciseau » (situation où les dépenses progressent plus vite que les recettes).

(*) voir définitions en fin de document

D – EVOLUTION DES RECETTES REELLES ET DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE

1- Recettes réelles de fonctionnement

	CA 2019	variation	CA 2020	variation	CA 2021	variation
RECETTES						
013 Atténuation des charges	222 103	-51,31%	489 954	120.60 %	393 882	-19,16 %
70 Produits des services, du domaine et ventes ...	1 502 443	-0,64%	904 998	-39.76 %	923 220	2,01 %
73 Impôts et taxes	34 139 572	1,19%	34 265 913	0.37 %	31 952 959	-6,75 %
74 Dotations et participations	7 965 355	0,84%	8 550 700	7.35 %	10 977 880	28,39 %
75 Autres produits de gestion courante	1 121 432	21,88%	1 493 276	33.16 %	980 152	-34,36 %
76 Produits financiers	295 653	29,43%	221 355	-25.13 %	221 355	0,00 %
77 Produits exceptionnels	691 773	7,40%	364 462	-47.31 %	554 207	52,06 %
78 Reprise provision semi-budgétaire			236 621	<i>Non défini</i>	0	<i>Non renseigné</i>
Recettes Réelles	45 938 331	1,19%	46 527 279	1,28 %	46 003 654	-1,13 %

Les recettes réelles de fonctionnement connaissent en 2021 une légère diminution de 1,13% par rapport à celles de 2020, qui s'explique sur les différents chapitres budgétaires par les éléments suivants :

- Le caractère variable d'une année sur l'autre des atténuations de charges (remboursement sur charges du personnel : indemnités journalières) ;
- Les produits des services et du domaine augmentent très légèrement par rapport à 2020 « année covid » de 2 % mais sont encore loin de leur niveau d'avant la pandémie. Les différentes mesures gouvernementales de restrictions sanitaires mises en place tout au long de l'année 2021 ont continué à réduire l'activité des écoles d'art et ont affecté directement les animations sur la commune par l'annulation de spectacles notamment à l'espace Saint-Exupéry.
- Les impôts et taxes diminuent de 6,75 %. 2021 restera pour les communes une année charnière en matière de refonte fiscale, avec la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales. Le projet de loi de finances 2020 prévoyait une révision des taux d'intérêt pris en compte dans le calcul des valeurs locatives des locaux industriels. Pour 2021, cette taxation s'est traduite par un abattement de 50 % de la base des locaux industriels. L'état a assuré une compensation pour éviter une perte de recettes pour la commune, qui a été perçue sur le chapitre 74 dotations et participations.
- Les dotations et participations augmentent conjoncturellement de 28 %, principalement en raison du versement de l'allocation compensatrice citée au chapitre « impôts et taxes ».
- La diminution de 34 % des autres produits de gestion courante s'explique par le montant exceptionnellement élevé titré en 2020, qui concernaient des régularisations de TVA applicables à la société de restauration GARIG. Ces recettes comprennent les loyers, la redevance GARIG et les titres restaurants.
- Les produits exceptionnels augmentent par rapport à 2020 de 52 %. Ce chapitre peut induire des variations importantes d'une année à l'autre (remboursements divers sinistres en 2021).

2- Dépenses réelles de fonctionnement

	CA 2019	variation	CA 2020	variation	CA 2021	variation
DEPENSES						
011 Charges générales	10 317 754	1,93%	8 783 204	-14,87 %	8 767 881	-0,17 %
012 Charges de personnel	25 981 959	-3,36%	24 768 573	- 4,67 %	23 499 781	-5,12 %
014 Atténuation de produits	324 913	107,98%	348 869	7,37 %	448 391	28,53 %
65 Autres charges de gestion	2 324 263	4,07%	2 297 707	- 1,14 %	2 718 011	18,29 %
66 Charges financières	742 861	-36,99%	719 653	- 3,12 %	369 681	-48,63 %
67 Charges exceptionnelles	234 188	785,78%	738 450	215,32 %	31 473	-95,74 %
68 Dotations aux provisions					197 648	<i>non renseigné</i>
Dépenses Réelles	39 925 938	-1,67%	37 656 456	-5,68 %	36 032 866	-4,31 %

L'exercice 2021 enregistre sensiblement la même diminution qu'en 2020, qui s'établit à – 4,31 % des dépenses réelles de fonctionnement ; parmi celles-ci :

- Les charges générales toujours impactées par la crise sanitaire se stabilisent au regard du CA 2020. Ce chapitre contient toutes les dépenses à caractère général pour le fonctionnement des structures, des équipements publics et des services : électricité, gaz, eau, téléphone, chauffage, carburant, repas scolaires, fournitures scolaires et administratives, contrats de maintenance, assurances, fournitures et travaux pour l'entretien des bâtiments communaux Si la pandémie a engendré des baisses de certaines dépenses depuis 2019, la collectivité a poursuivi ses efforts de gestion pour l'entretien nécessaire de son patrimoine tout en répondant à des dépenses supplémentaires essentielles pour faire face aux contraintes sanitaires.

- Les charges de personnel continuent en 2021 de diminuer et s'établissement pour 2021 à - 5,12 %. La masse salariale se situe ainsi toujours en deçà des 25 M€.

- Les atténuations de produits subissent une forte variation à la hausse en 2021 de + 28,53 %. Dans cette enveloppe figure le prélèvement SRU pour 2021, dont le montant varie d'une année sur l'autre.

- Les autres charges de gestion enregistrent une augmentation de 18 % due principalement à des fonds de concours à devoir à la Métropole dans le cadre des conventions de gestion Eclairage Public et Aménagement avenue Lacanau.

- Les charges financières diminuent de 48 %. Ce résultat est le fruit des renégociations d'emprunts menées en 2020 et 2021, la maîtrise de la dette figurant comme une priorité pour la commune.

- La forte diminution des charges exceptionnelles (- 95 %) s'explique par le montant extrêmement élevé en 2020 concernant des régularisations de mandats de TVA applicables à la société de restauration GARIG. Ce chapitre comprend des annulations de titres ainsi que des remboursements pour des spectacles annulés en raison de la crise sanitaire.

- Les dotations aux provisions ont enregistré une dépense relative à un risque contentieux pour la commune dans une affaire « Indemnisation CIVI Fonds de Garantie des Victimes FGTI ».

3- Résultat de fonctionnement

	2019	2020	2021
Recettes	45 949 815	46 536 167	46 010 279
Dépenses	42 396 102	39 698 147	39 672 245
Résultat	3 555 713	6 838 021	6 338 034

Le résultat de la section de fonctionnement (Recettes – Dépenses) pour 2021 se maintient à celui de 2020.

La politique d'optimisation des dépenses dans laquelle s'est engagée la commune, combinée à l'estimation prudente et mesurée de ses recettes sont la traduction des bons résultats de 2021 et 2020.

De façon synthétique, les réalisations par chapitre de la section d'investissement du budget sont les suivantes :

E – LES RECETTES RELLES D'INVESTISSEMENT

Les recettes réelles d'investissement s'élèvent à 5 856 558 €.

RECETTES par chapitre	BUDGET 2021 (BP et DM)	CA 2021
10 FCTVA	1 290 000	1 201 830
13 Subventions d'investissement	5 545 558	3 042 050
16 Remb. d'emprunts	16 960 000	1 506 009
27 Autres immobilisations financières	5 900	5 972
4542 Travaux effectués d'office	150 698	100 698
4582 Opérations sous mandat	750 000	0
024 Produits de cession	112 182	Chapitre sans exécution
Recettes Réelles	24 814 338	5 856 558
Restes à réaliser		2 056 742

F. LES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 14 296 762 €.

DEPENSES par chapitre	BUDGET 2021 (BP et DM)	CA 2021
16 Emprunts	17 210 000	4 964 507
20 Immobilisations incorporelles	1 051 539	327 471
204 Subventions d'équipement versées	1 958 773	465 268
21 Immobilisations corporelles	15 907 210	7 752 836
23 Immobilisations en cours	2 864 309	192 402
27 Autres immobilisations financières	300 041	290 000
4541 Travaux effectués d'office	55 588	0
4581 Opérations sous mandat	750 000	304 278
Dépenses Réelles	40 097 460	14 296 762
Restes à réaliser		4 080 928

L'évolution des recettes réelles 2021 et des dépenses réelles 2021 de la section d'investissement avec celles des années précédentes est la suivante :

E – EVOLUTION DES RECETTES REELLES ET DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE

C'est l'autofinancement (solde positif entre les recettes réelles de fonctionnement hors produits de cessions d'immobilisations et les dépenses réelles de fonctionnement hors valeur comptable des immobilisations cédées) qui permet à la commune de rembourser l'annuité de la dette et de financer ses dépenses d'équipements propres.

1. Recettes réelles d'investissement

	CA 2019	variation	CA 2020	variation	CA 2021	variation
RECETTES						
10 Dotations et fonds propres FCTVA	1 020 265	12,88%	1 316 450	29,03%	1 201 830	-8,71%
1068 Excédent fonct. Capitalisé <i>Part du résultat de fonctionnement N-1 affecté à l'investissement</i>	3 092 428	-1,27%	3 335 911	7,87%	0	Non renseigné
138 Autres subventions transférables	1 483 272	-13,63%	6 178 562	316,54%	3 042 050	-50,76%
21 Immobilisations corporelles			1 194 291	Non renseigné	0	Non renseigné
16 Emprunts	5 003 240	Non renseigné	4 002 601	-20,00%	1 506 009	-62,37%
23 Immobilisations en cours	31 579	5,17%	20 885	-33,87%	0	Non renseigné
27 Autres immobilisations financières	5 972	Non renseigné	117 145	1861,57%	5 972	-94,90%
454 Travaux effectués d'office	9 982	Non renseigné	3 431	-65,63%	100 698	2834,83%
TOTAL	10 646 738		16 169 276		5 856 558	
Restes à réaliser	2 221 342		1 946 256		2 056 742	

Les recettes réelles d'investissement totalisent 5 856 558 € en 2021 (hors RAR), soit une diminution de 64 % à comparer au montant de 2020, qui s'élevait à 16 169 276 €.

Cette baisse s'explique principalement par :

- Les subventions perçues au compte 138, qui passent de 6 178 562 € en 2020 (année de clôture du précédent CCDA) à 3 042 050 € en 2021. Ces subventions d'équipement reçues proviennent majoritairement du conseil départemental.
- L'excédent de fonctionnement capitalisé – compte 1068 – n'a pas été mouvementé en 2021. Le solde de la section d'investissement étant excédentaire en 2020, aucune affectation du résultat n'a été prévue sur ce compte.
- Le chapitre 16 emprunts enregistre la renégociation des deux emprunts Caisse des Dépôts et Consignations.
- Les autres immobilisations financières perçues au chapitre 27 concernent le remboursement de l'échéance 2021 de la dette afférente aux équipements transférés en 2018 à la Métropole.

Le chapitre 454 « travaux effectués d'office » correspond à une recette émise à l'encontre de M. MONACHINO pour un péril 91 avenue Lacanau.

Le montant des RAR 2021 s'élève à plus de 2 Millions d'€ ; parmi ces RAR figurent exclusivement des subventions d'investissement engagées et non encore perçues

2. Dépenses réelles d'investissement

	CA 2019	variation	CA 2020	variation	CA 2021	variation
DEPENSES						
20/204/21/23 Dépenses d'équipement	8 964 416	10,18%	9 045 226	0,90%	8 737 976	-3,40%
458 Opérations sous mandat					304 278	Non renseigné
16 Emprunts	2 607 587	12,73%	2 563 258	-1,70%	4 964 507	93,68%
27 Autres immo financières					290 000	Non renseigné
454 Travaux effectués d'office	19 732	-41,83%	95 916	386,09%	0	Non renseigné
Dépenses réelles	11 591 735	10,55%	11 704 400	0,97%	14 296 761	22,15%
Restes à réaliser	2 765 089		4 414 448		4 080 928	

Les dépenses réelles d'investissement 2021 totalisent 14 296 761 €, soit une progression de 22 % par rapport à 2020.

- Le niveau des dépenses d'équipement réalisées (incluant les travaux, les acquisitions, les subventions d'équipement versées ainsi que les opérations sous mandat) se maintient en 2021 pour s'établir à 9 042 254 €. Les réalisations de 2021 confortent les valeurs des deux derniers exercices (2019 établissant un niveau record pour la commune par rapport aux vingt exercices précédents). Elles comprennent notamment les travaux dans les bâtiments communaux, les travaux de voirie et d'éclairage public, les subventions d'équipement versées dans le cadre du Centre Ancien, les acquisitions d'immeubles et de matériels divers.

- Le chapitre 27 concerne une consignation auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour une indemnité de préemption due à la SCI SACHA pour un bien sis 13 avenue Jean Jaurès.

- Les emprunts au chapitre 16 portent sur le remboursement du capital à hauteur de 3 463 297 € et sur la renégociation des deux emprunts Caisse des Dépôts et Consignations pour 1 500 000 €.

Les restes à réaliser (RAR) correspondent aux dépenses engagées, non encore mandatées et non payées au 31/12/2021. Il s'agit d'acquisitions et de travaux lancés, mais non encore achevés. Le montant des RAR 2021 s'élève à 4 Millions d'€.

L'évolution des grands agrégats financiers

EVOLUTION DE L'EPARGNE

Cette analyse est établie sur la base du seul budget principal.

EN K€ (hors produits de cessions)	2016	2017	2018	2019	2020	2021
EPARGNE BRUTE (CAF brute)						
<i>Chiffres DGFIP</i>	4 770	3 924	4 308	5 456	8 433	9 937
Remboursement Emprunt	2 376	1 963	2 309	2 606	2 562	3 463
EPARGNE DISPONIBLE (CAF nette)	2 394	1 961	1 999	2 850	5 871	6 474

L'épargne brute continue sa progression à fin 2021, signe de la bonne santé financière de la commune. Elle constitue notre ressource interne pour financer les investissements de l'exercice. Elle couvre le remboursement de l'emprunt.

L'épargne nette (ce dont dispose la collectivité pour investir, après avoir payé l'ensemble de ses charges et remboursé sa dette) poursuit sa progression exceptionnelle et s'établit à 6.4 K€ à fin 2021, soit le niveau le plus élevé jamais atteint par la collectivité.

La forte progression de l'épargne nette s'explique à la fois par l'exécution rigoureuse des dépenses et des recettes de fonctionnement et par une diminution de la dette.

EVOLUTION DE LA CAPACITE DE DESENDETTEMENT

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Capacité de désendettement (encours dette /épargne brute)	4,5	5,7	5,1	4,3	2,96	2,37

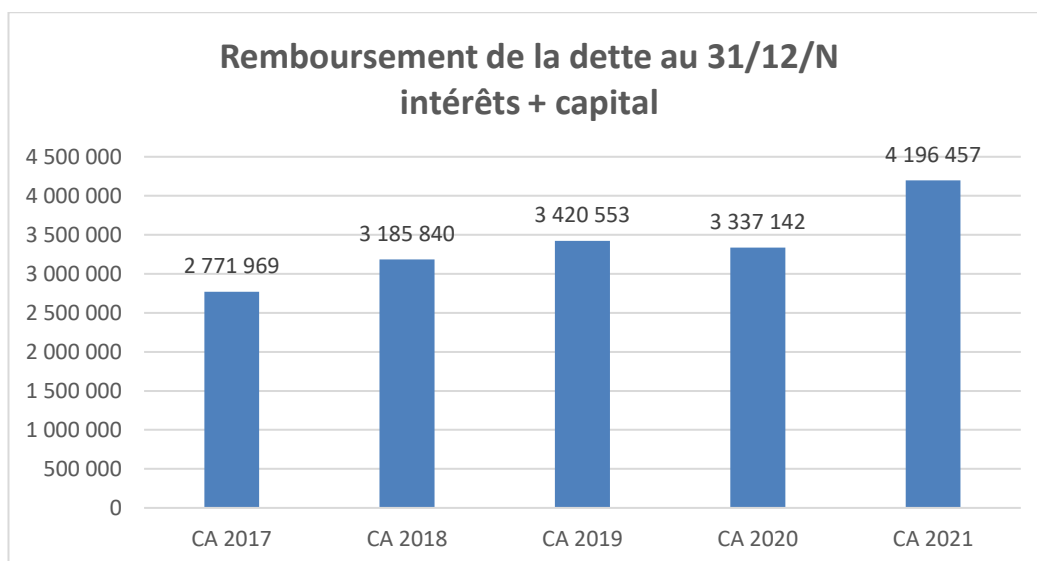
La capacité de désendettement, constituée par le ratio encours de dette/ épargne brute mesure le nombre d'années nécessaire à la commune pour rembourser sa dette en y consacrant la totalité de son épargne. Ce ratio est un indicateur de solvabilité : la collectivité est-elle en capacité de rembourser sa dette ?

Ce dernier doit idéalement se situer en dessous de 8 ans, et ne pas dépasser les 15 ans.

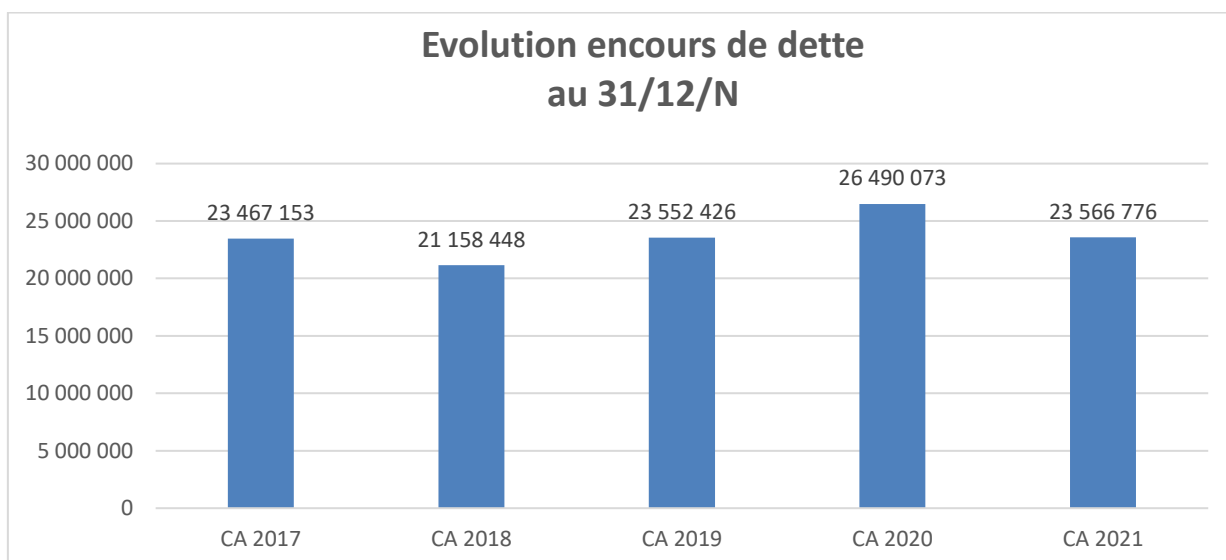
Pour 2021, la capacité de désendettement s'établit à 2 années et demie, soit un excellent niveau.

EVOLUTION DE LA DETTE

4.196 M€ ont été remboursés dans le courant de l'année 2021, dont 1.5 M€ pour la renégociation de deux emprunts Caisse des Dépôts et Consignations.



L'encours de la dette au 31/12/2021 s'élève à 23 566 776 €.



BUDGET ANNEXE « REHABILITATION DU CENTRE ANCIEN- ORID/RHI »

Créé en 2013, le budget annexe « Réhabilitation du centre ancien – ORID RHI » retrace les opérations de travaux et de réhabilitation menées dans le cadre du programme PNRQAD sur les îlots dégradés destinés à être revendus.

Ce budget annexe est un budget qui comptabilise les études et les travaux en section de fonctionnement.

Pour l'exercice 2021, les réalisations en dépenses s'élèvent à 115 221 € HT et ont porté principalement sur des opérations relatives aux îlots D1/F1/G1 et Camille Desmoulins. Une participation de l'ANAH a été encaissée à hauteur de 12 485 €.

Les autres opérations tant en dépenses qu'en recettes concernent des opérations d'ordre de reconstitution des stocks, à exécuter en fin d'année.

Le montant des restes à réaliser 2021 s'élève à 249 035 € HT (travaux, maîtrise d'œuvre) en dépenses et à 112 000 € HT (subvention Conseil Départemental) en recettes.

Le compte administratif 2021 présente un déficit de la section de fonctionnement à hauteur de 530 331,83 €. Ce montant correspond aux opérations de sorties des immeubles des îlots G2 et J2 cédés à l'euro symbolique à AREA.

Le budget principal versera au budget annexe une subvention à hauteur de 530 331,83 €.

BUDGET ANNEXE « CREATION ET CONCESSIONS DE CAVEAUX, CAVURNES, COLOMBARIUMS »

Ce budget créé en décembre 2019 est un budget annexe qui comptabilise ses travaux en section de fonctionnement.

Les dépenses 2021 ont concerné des constructions de caveaux et d'un colombarium ainsi que des reprises de bâtis pour un montant de 78 818 € HT.

Ce budget a encaissé des recettes pour ventes de caveaux et renouvellements de bâtis à hauteur de 80 046 € HT.

Les autres opérations tant en dépenses qu'en recettes concernent des opérations d'ordre de reconstitution des stocks et de sorties des ventes, à exécuter en fin d'année.

BUDGET ANNEXE « ACCUEIL ET HEBERGEMENT DE GROUPES AU CENTRE DE VACANCES »

Créé en décembre 2019, ce budget annexe concerne les activités d'accueil de nouveaux publics (familles, entreprises, organismes, associations) sur le centre de vacances de la Fare-en-Champsaur.

Pour 2021, les réalisations en dépenses ont porté sur des dépenses de fioul à hauteur de 2 483 € HT en section de fonctionnement et des achats de mobilier pour 10 512 € HT en section d'investissement.

Les ventes de la régie pour l'encaissement des séjours s'élèvent à 577 € HT.

CONCLUSION

Au vu des résultats très satisfaisants dégagés sur 2021 et la diminution de la dette, le niveau de l'épargne brute permet à la commune de poursuivre une politique ambitieuse en termes d'investissements.

Néanmoins, devant la baisse annoncée des dotations de l'Etat, la ville a choisi la rigueur budgétaire, rigueur qui se veut équilibrée sans nuire à la qualité du service public.

Glossaire et abréviations :

- CA : Compte Administratif
- BP : Budget Primitif
- DM : Décision Modificative au budget
- RAR : Restes A Réaliser
- CAF= Capacité d'Autofinancement

- Recettes de gestion= recettes courantes de fonctionnement (chapitres 013, 70,73,74,75), hors recettes financières et recettes exceptionnelles

- Dépenses de gestion= dépenses courantes de fonctionnement (chapitres 011,012,014 et 65), hors frais financiers et charges exceptionnelles

- Epargne de gestion = solde recettes de gestion- dépenses de gestion

- Epargne brute (ou CAF brute) = solde recettes réelles de fonctionnement – dépenses réelles de fonctionnement (y compris frais financiers et exceptionnels)

- Epargne nette (ou CAF nette) = épargne brute – remboursement de la dette (en capital)